

Fournitures de soins nécessaires pour l'aide médicale à mourir (AMM)

Liste à l'intention des milieux partenaires

Important : Pour chaque fourniture requise, une quantité minimale est inscrite entre parenthèses.

Accès vasculaires périphérique court		Accès vasculaire central (ex. : PICC Line)	
Installation, pansement et perméabilité		Perméabilité	
Gants non stériles (3 paires)		Gants non stériles (3 paires)	
Tampons alcool 70 % (12)		Tampons alcool 70 % (12)	
Tubulures de rallonge pour dispositif intraveineux (4)		Tubulures de rallonge pour dispositif intraveineux (4)	
Seringues préremplies de NaCl 0,9 % (10 ml) (6)		Seringues préremplies de NaCl 0,9 % (10 ml) (6)	
Bouchons sans aiguille pour injections intermittentes (6)		Bouchons sans aiguille pour injections intermittentes (6)	

<p>Dispositifs d'accès vasculaires périphériques 20 G (6)</p>		<p>Réfection de pansement (si requis)</p>	
<p>Dispositifs d'accès vasculaires périphériques 18 G (6)</p>		<p>Masques de procédure (1 boîte)</p>	
<p>Tiges stériles de Chlorhexidine 2 % + alcool 70 % (6)</p>		<p>Pansements de fixation transparents adhésifs (de type Tegaderm IV advanced) (6)</p>	
<p>Garrots jetables (3)</p>		<p>Tiges stériles de Chlorhexidine 2 % + alcool 70% (6)</p>	
<p>Pansements de fixation transparents adhésifs (de type Tegaderm) (6)</p>		<p>(3 paires) Gants stériles</p>	
		<p>Champs stériles ou plateaux à pansement stérile (4)</p>	

Retrait

(si échec de l'installation de l'accès vasculaire périphérique court ou après le décès)

Ruban adhésif de type micropore
(1)



Pellicules transparentes adhésives stériles avec compresse (type Tegaderm pad)
(3)



Compresse stériles 2x2
(5)



Contenant biorisque pour disposer de façon sécuritaire les dispositifs souillés, piquants et tranchants est nécessaire peu importe le type d'accès vasculaire.
(1)

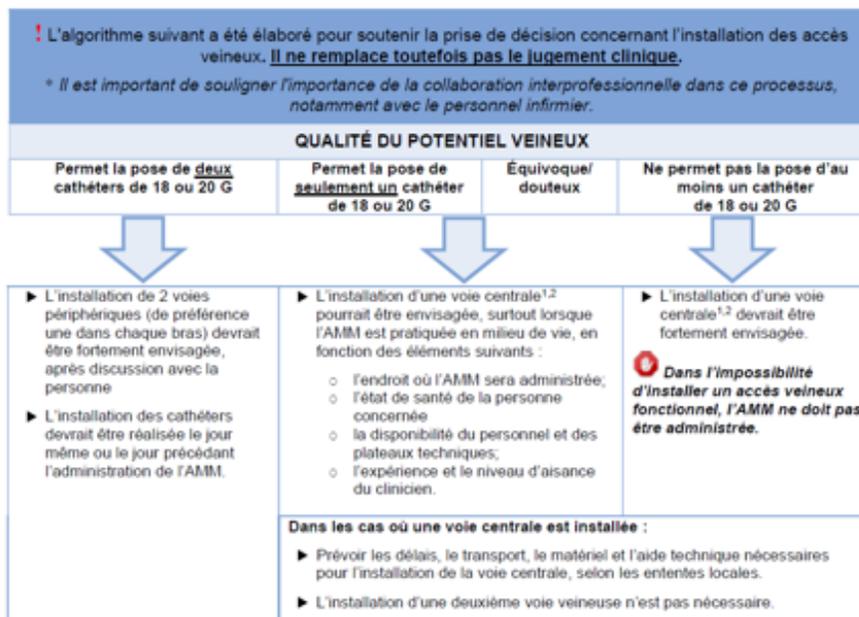


**Les photos dans cet outil sont à titre d'exemples seulement.*

ANNEXE – Détermination du potentiel veineux et installation d'un dispositif d'accès veineux (DAV) en contexte d'aide médicale à mourir (AMM)

Cette étape peut être réalisée par une infirmière auxiliaire.

- Déterminer le potentiel veineux de la personne idéalement au cours des **72 heures** précédant l'administration afin d'être en mesure de prévoir l'installation d'un dispositif d'accès veineux central ou périphérique long au besoin.
 - Il peut être nécessaire de le faire plus tôt, soit dès l'approbation de l'AMM.
 - Porter une attention particulière aux situations ou conditions médicales qui pourraient compromettre l'installation d'une voie veineuse périphérique, par exemple (liste non exhaustive) :
 - Anasarque;
 - Antécédent de chimiothérapie prolongée;
 - Déshydratation;
 - Obésité importante;
 - Personne « difficile à piquer » à la suite de plusieurs essais infructueux ou en raison d'accès veineux périphériques difficiles à obtenir durant les derniers mois.
- Selon l'algorithme ci-dessous, installer un ou des dispositif(s) d'accès veineux (DAV) avec une tubulure de rallonge en fonction du potentiel veineux :



¹ Une voie centrale sous-clavière, jugulaire ou fémorale peut être utilisée selon les compétences et le niveau d'aisance du clinicien. Un cathéter veineux central peut également être installé via les veines périphériques du bras (cathéter central inséré par voie périphérique: CCNP ou PICC line). Pour les personnes qui ont déjà un cathéter veineux central sous-cutané (souvent appelé port-a-cath), il est possible d'utiliser cette voie d'accès ou encore tout autre cathéter que l'équipe interprofessionnelle juge suffisant, perméable et d'assez bon calibre.

² Dans certains cas particuliers et dans la mesure où cette option n'est pas contre-indiquée (voir section 3) et a été discutée avec la personne, la voie intraosseuse pourrait être envisagée, selon le jugement du clinicien ainsi que son niveau d'aisance, en considérant le manque de données sur l'utilisation de cette voie dans un contexte d'AMM et en prenant les mesures appropriées pour limiter la douleur associée.

Tiré de : INESS. (2022). Protocole médical national n°880037 : Administration de l'aide médicale à mourir (AMM) chez l'adulte.

	<p>Favoriser l'installation d'un dispositif d'accès vasculaire périphérique court sur l'avant-bras. Si possible, éviter les sites d'insertion suivants : mains, poignets.</p>	<p>Si l'installation d'un dispositif d'accès veineux central (Piccline) ou périphérique long (Midline) est requise, aviser le guichet AMM pour obtenir une ordonnance/requête du médecin/IPS traitant.</p>
<p>Légende : A : Céphalique B : Médiane C : Basilique</p>		